

**COMMUNE DE BIGUGLIA****EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 31 JUILLET 2020**

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
29	25	29

L'an deux mille vingt, le trente et un juillet à 17 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Charles GIABICONI, Maire de la commune de BIGUGLIA.

Date de la convocation : 27 juillet 2020

Secrétaire de séance : MASSONI Marilyn

**Présents** : GIABICONI Jean-Charles – BELTRAN Muriel – TOMASI Noël – RISTICONI Jacqueline – RAO Frédéric – GIGON Patrick – GIORDANI Pascale – VALDRIGHI Jean-Pierre – PINDUCCI Marjorie – CAPPELLARO Jérôme – TOTH Pascale – EIDEL-GUIDICELLI Patrick – SAROCCHI Marie-Noëlle – LEONELLI François – MASSONI Marilyn – MACRI Thérèse – LUCCHETTI François-Marie – OLIVESI Laetitia – RACHID Mustapha – LOPES BARROSO Jessica – BENIGNI Patricia – CRUCIANI Christelle – RISTICONI Georges – ALBERGHI Ariane – TORRE Claudia

**Absents excusés** : DEGERINE Antoine (pouvoir à TOMASI Noël) – GAROBY Maria (pouvoir à BELTRAN Muriel) – POLI Paul (pouvoir à RAO Frédéric) – BENIGNI Dominique (pouvoir à RISTICONI Georges)

**Absents** : Néant

**Délibération N° 42-31-07-20**

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2020 – CCAS**

Le Conseil Municipal,

Vu le crédit ouvert au BUDGET PRIMITIF 2020, article 657362 « Subvention de fonctionnement CCAS » chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » soit 26 129 €.

Vu la liste des subventions attribuées aux associations jointe au BP 2020,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,

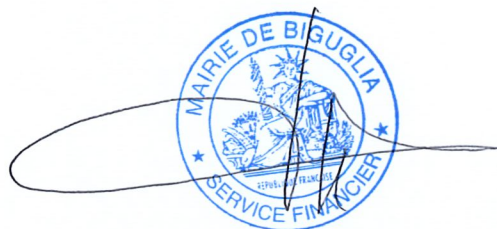
Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, **DECIDE** :

- De voter les subventions des associations ;
- Dit que les crédits sont inscrits au BP 2020 ainsi que la liste des associations.

Accusé de réception en préfecture  
02B-212000376-20200731-42-31-07-20-DE  
Date de télétransmission : 10/08/2020  
Date de réception préfecture : 10/08/2020

Vote : Pour : 29  
Contre : 0  
Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour extrait certifié conforme,



Accusé de réception en préfecture  
02B-212000376-20200731-42-31-07-20-DE  
Date de télétransmission : 10/08/2020  
Date de réception préfecture : 10/08/2020